

LA

# Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Pratique superstitieuse. — VI Nomination ecclésiastique. — VII Le monument Laval. — VIII Le progrès du catholicisme en pays païens et protestants. — IX Encyclique sur le 13e centenaire de saint Grégoire. — X Union Saint-Jean. — XI Société d'une messe. — XII Aux prières.

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 1 mai

Mois de Marie (1) et premier vendredi du mois.

### ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 1 mai

Fête de S. PHILIPPE et de S. JACQUES, *double de 2e cl.* ; mém. du IV dim. ; préf. des Ap. ; dernier Ev. du dim. — Aux IIe vêpres, mém. de saint Athanase et du dim.

### SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche le 8 mai

MONTREAL. — Fête du titulaire de Saint-Michel (Napierreville).

OTTAWA. — Fête du titulaire de Saint-Victor (Alfred).

SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Athanase (Iberville), de Sainte-Croix (Dunham) et de Saint-Pie.

NICOLET. — Solennité des titulaires de Sainte-Monique et de Saint-Pie.

(1) Indulgences : 10 100 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge ; — 20 indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 30 mars 1904.

**L**y a quelques jours un prélat était reçu en audience par le Souverain-Pontife et m'a raconté cette entrevue dont voici les principaux traits. En la lisant, on ne peut qu'être frappé de l'accomplissement parfait dans le pape de cette parole de l'Écriture : « *Justus ex fide vivit* ». (Galat. I, III, II.) Il ne suffit pas d'avoir la foi, beaucoup l'ont ; il faut en vivre, et c'est le sort de bien peu. On verra jusqu'à quel point Pie X vit de la foi.

— Ce prélat était venu faire connaître que quelques grands commerçants et industriels catholiques avaient résolu de faire participer le Souverain-Pontife au bénéfice de leurs opérations et demandaient que le pape voulut bien bénir leurs intentions et encourager leurs efforts. Mais Pie X reprit vivement : « Monseigneur, nous ne nous entendons pas. Certes le pape est pauvre ; je ne le sais que trop et les catholiques ne l'ignorent pas, mais cela suffit. On m'a imposé le souverain pontificat qui est pour moi un vrai calvaire. Quand je me suis trouvé dans cette position, je ne savais pas que j'aurais en plus à lutter contre des difficultés matérielles qu'il ne m'était pas donné de soupçonner. C'est une croix bien minime en présence des autres. Je me fie à la Providence et uniquement à elle ; car j'ai remarqué que si je voulais mêler mon action à la sienne, si je me mettais en quête de moyens humains pour doubler en quelque sorte son œuvre, je ne pouvais plus compter sur elle. C'est donc en elle seule que j'ai mis mon espérance. J'accepte avec reconnaissance toutes les aumônes, j'en ai besoin. Je ne veux pas les organiser et m'en faire des rentes. »

— « Et d'ailleurs que me faut-il pour vivre ? Le matin, un peu de café ; à dix heures, un jaune d'œuf ; vers midi, un peu de viande, un plat de légumes ; le soir, une soupe et un demi verre de vin.

Cela me suffit, la Providence ne me l'a jamais fait manquer jusqu'ici, elle ne me le fera point manquer maintenant. J'aurai toujours de l'argent suffisamment pour mes besoins personnels. Il m'en faut ainsi pour entretenir autour de moi ce faste qui a uniquement pour but de faire distinguer l'évêque de Rome d'un simple prêtre. J'espère que la Providence me le donnera ; et si elle me le refuse, j'y verrai une indication de sa bonté, et réduirai mes dépenses au strict indispensable. Une seule chose me peine. Il me faudra refuser de l'argent aux missionnaires qui viennent m'en demander pour les besoins de leurs missions, pour l'extension du règne de Jésus-Christ. Là encore, si j'ai beaucoup d'argent, j'en donnerai beaucoup ; si j'en ai peu, je donnerai peu ; et si je n'en ai pas, je dirai, les larmes aux yeux :—Fiez-vous à la Providence et demandez ces secours matériels à Notre Père qui est aux cieux. Je ne puis moi vous les donner. — »

— « Et ma confiance à la Providence est telle qu'il y a quelques jours j'ai refusé les propositions d'un archevêque, qui voulait constituer un denier de Saint-Pierre en demandant à chaque famille un sou par semaine pour le pape. Un autre avait formé le projet de former une ligue de tous les prêtres qui diraient chaque année une messe à mes intentions. Aucun prêtre ne l'aurait refusée. Et certes, en France seulement, cela aurait produit 150,000 francs par an qu'il n'y avait qu'à se baisser pour ramasser. J'ai refusé ces œuvres malgré la pénurie où je me trouve. Il me semblait faire injure à la Providence qui sait mieux que moi ce dont j'ai besoin, et qui bien mieux que moi a les moyens de me le donner. »

— Et il racontait qu'étant évêque de Mantoue, un laïque vint lui dire que le gouvernement italien projetait la main mise sur les meneses épiscopales. « Et que ferez-vous, Monseigneur, disait-il à l'évêque. — C'est bien simple. Si on me supprime la mense, on ne me supprimera pas la curie, les bureaux de l'évêché ; je me ferai moi-même mon chancelier, je l'ai fait tant d'années, et je vivrai du produit des

dispenses et du casuel. Et si cela m'était même impossible, je ferais comme les disciples de Notre-Seigneur. Travaillant pour mes diocésains, je leur demanderais chaque jour de me nourrir. Et je serais sûr que mon dîner de midi, ajoutait-il en souriant, serait toujours bien meilleur, que celui préparé dans mon évêché. »

— « Voyez, Monseigneur, ajoutait-il en finissant ce sujet, nous ne devons nous fier qu'en Dieu et en Dieu seul. »

— A ce moment l'entretien dévia sur la France et sur l'effet des paroles du Souverain-Pontife. « Comment, dit vivement le pape, pourrait-on me reprocher ces paroles ? L'Eglise de France est en ce moment persécutée, dans sa partie la plus précieuse : ses religieux, l'âme de ses enfants. Il faut que les catholiques sachent que le pape souffre avec eux et *souffre plus qu'eux*. C'est ce que j'ai dit et je défie de reprocher à un père le cri de douleur que lui arrachent les souffrances de ses fils. Ici encore, j'ai fait mon devoir. Et quand il s'agit de mon devoir, rien ne m'arrêtera jamais. »

— Voilà les grandes lignes de cette conversation qui, bien que privée, a une si grande valeur au point de vue catholique. Il était bon de faire connaître ces admirables sentiments de foi de Pie X, qui vit entièrement dans le surnaturel et cherche en haut, et seulement en haut, le motif des actes qu'il accomplit pour le plus grand bien de l'Eglise.

DON ALESSANDRO.

## PRATIQUE SUPERSTITIEUSE

**E**A réclame en faveur de certaines prières sévèrement condamnées par l'Eglise, est encore à l'ordre du jour.

Un peu de bon sens pourtant suffirait pour faire cesser la circulation de ces formules de prières. Elles sont si

dénuées de tout caractère sérieux, et surtout si ridiculement superstitieuses.

Nous signalons entre autres une prière à saint Joseph, accompagnée de conditions puérides et de promesses soi-disant infaillibles.

À vouloir s'obstiner dans ces pratiques réprouvées, on tombe dans l'irréligion et l'impiété. Ce n'est pas de la dévotion ; mais une injure à Dieu et à ses saints, une désobéissance grave aux lois de l'Eglise.

Nous avons déjà dit tout cela. Pourquoi nous forcer à le répéter ? S' imagine-t-on vraiment avoir plus de jugement, en ce qui concerne les choses de la foi, que l'Eglise elle-même ? Ou bien veut-on, par malice, jeter le discrédit sur notre sainte religion et abuser des âmes simples ?

Malheur à ceux par qui le scandale arrive ! Et il y a à répandre ces prières superstitieuses un scandale parfaitement caractérisé.

Encore, si l'on se contentait de porter seul la responsabilité d'un acte si coupable, ce serait déjà un assez grand mal. Mais on cherche à se couvrir. On se masque derrière certain ordre religieux, certaine personnalité religieuse.

Il y a là, une calomnie intolérable. Jamais ni cet ordre religieux, ni ce religieux, n'ont approuvé pareilles prières. Comment l'auraient-ils pu ? C'eut été de leur part trop d'ignorance, de légèreté ou d'inconscience. Ceux qui sont ainsi mis en cause ont été d'ailleurs les premiers à protester. Et spontanément ils nous demandent de protester ici en leur nom et de dégager leur responsabilité.

Ceux qui ont charge d'âmes feraient bien d'employer tout leur zèle à prémunir les fidèles contre le danger de ces prières superstitieuses, de nature à égarer les esprits et à détruire la piété bien entendue.

## NOMINATION ECCLESIASTIQUE

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, M. l'abbé Arthur Curotte a été nommé secrétaire de l'Université Laval, à Montréal.

## LE MONUMENT LAVAL



*EST avec plaisir que nous nous rendons à la demande qui nous est faite de reproduire cet article publié dans la Nouvelle-France, par M. l'abbé L. Lindsay.*

Le 6 mai 1908, il y aura deux cents ans que le premier évêque de la Nouvelle-France a quitté la terre pour aller au ciel recevoir la couronne des apôtres. Cette couronne, combien elle doit être étincelante ! Au firmament de l'Eglise du Canada et de l'Amérique, nul astre n'a lui d'un plus vif éclat, n'a plus réchauffé les âmes des ardeurs de la charité qui fait germer des fruits de grâce et de salut. Aussi le nom de Laval rayonne-t-il dans l'histoire avec ceux des évêques qui ont fondé les Eglises de l'Ancien Monde, et brillera-t-il bientôt comme les leurs — nous en avons l'espoir—dans la liste glorieuse, *gloriosus apostolorum chorus*, de ceux que l'Eglise a inscrits au nombre des élus.

L'histoire ne saurait enregistrer une pareille date sans provoquer de la part du Canada et de toute l'Amérique du Nord un acte solennel de reconnaissance, envers le premier pasteur d'un vaste diocèse qui comprenait jadis toute l'Amérique Septentrionale, la Californie, le Nouveau-Mexique et la Floride à peu près seuls exceptés. Voilà pourquoi cet anniversaire — le projet en est déjà arrêté—devra être signalé par une fête d'un caractère quasi universel pour notre moitié du Nouveau-Monde. Les quelque cent diocèses et vicariats apostoliques qui se rattachent par leurs origines au siège de Laval, seront

conviés à cette fête de famille. Elles viendront de loin pour saluer leur mère commune, ces Eglises canadiennes et américaines, aujourd'hui si florissantes et si belles, comme elles l'ont fait en 1874 à la célébration du bi-centenaire de l'érection du siège de Québec. Et l'Eglise de Québec se réjouira — *matrem filiorum luetantem* — de les voir accourir nombreuses et empressées pour acclamer le Pontife qui, par son dévouement d'apôtre, a jeté les bases de leur future prospérité.

Mais pour les Canadiens-Français disséminés dans toute l'étendue du Dominion et des Etats-Unis, mais pour le Bas-Canada, et, en particulier, pour le diocèse de Québec, cette fête aura une signification plus intime et plus personnelle. Les évêques et le clergé de notre Province se rappelleront avec bonheur les traditions d'orthodoxie et de vertu qui leur ont été léguées par les Laval et les Saint-Valier, et transmises par les Briand, les Plessis et tant d'autres prélats mieux connus et non moins vénérés ; leur sollicitude tout apostolique pour les nouvelles Eglises successivement détachées du rameau primitif, et pour toute leur floraison de paroisses et de missions. Les communautés religieuses, les maisons d'éducation, nées du souffle du premier évêque de Québec et de ses successeurs sur les divers sièges du Canada français, se souviendront, elles aussi, des sacrifices de dévouement et d'argent qui ont assuré leur fondation, et surtout des conseils éclairés qui ont présidé et qui président encore — Dieu merci ! — à leur direction et à leur progrès. Les fidèles, justement reconnaissants du don inestimable de la foi et des avantages de la civilisation chrétienne, en remercieront, après Dieu, le pasteur inspiré, qui perçant d'un regard prophétique les voiles de l'avenir, a su par ses sages ordonnances et son union parfaite avec le Siège de Pierre, leur fournir le moyen de marcher toujours sûrement dans les voies de la vérité et de la vie. Aussi, tous donneront-ils généreusement pour honorer la mémoire et perpétuer le souvenir de celui qu'ils aiment et révèrent comme un pasteur et un père — que dis-je ? — qu'ils vénèrent déjà comme un saint, en attendant que l'Eglise, par son verdict solennel, leur donne pleinement raison.

Et la ville si catholique de Québec, fière à bon titre de ses gloires religieuses comme de ses gloires nationales, se rappelant qu'elle doit à l'illustre Laval, avec la foi et les vertus de ses enfants, les institutions qui en ont été le foyer et la sauvegarde, sera plus heureuse que tout autre de contribuer généreusement à la glorification de son premier évêque. Du haut de sa vigilante citadelle, jetant un œil ravi sur le merveilleux amphithéâtre qui s'échelonne depuis les bords du fleuve géant jusqu'à la cime où le cap Diamant couronne comme un diadème cet ensemble majestueux, le spectateur voit surgir de çà et de là et dresser leur front vers le ciel les monuments qui redissent hautement le zèle, la clairvoyante sagesse, la charité apostolique du vénérable François de Laval. Basilique, Séminaire, Université, fruits de ses largesses et de son dévouement ; monastères des Ursulines et des Hospitalières, dont il fut toujours le guide et le soutien ; clochers plus modestes — car c'est une nouvelle floraison après la tempête — des fils de François et d'Ignace, qui furent au Canada les pionniers de la foi et les précurseurs du premier évêque : Québec a compris quelle garantie de stabilité et de vitalité il y avait là pour l'œuvre de l'immortel Champlain. Aussi sera-t-il heureux d'associer la gloire du grand évêque à celle du grand chrétien qui fut son fondateur. Celui-ci a déjà eu son apothéose digne du héros et de ses gestes. Sa noble statue se dresse majestueuse sur la hauteur d'où l'œil embrasse un panorama unique dans l'univers. Ses chrétiennes paroles, écho de sa foi vive et de sa grande âme, l'histoire les a bariolées sur le bronze. On n'oubliera jamais qu'il a souhaité « que Dieu, par sa grâce, fasse prospérer cette entreprise à son honneur, sa gloire ». Le vœu a été réalisé, et celui que, avant tout autre, la Providence en avait chargé, le saint évêque de Québec, va être honoré à son tour. Par bonheur, le troisième centenaire de la fondation de Québec coïncidera avec le bi-centenaire de la mort de Mgr Laval. Une même fête célébrera ces deux gloires distinctes, et pourtant communes par tant d'endroits, puisqu'elles symbolisent d'une façon idéale, par leur coopération à une même fin, le bien spirituel et temporel du pays, l'union si désirable de l'Eglise et de l'Etat.

Notre bonne ville a bien compris la part qu'elle doit prendre à cette fête patriotique dans le meilleur sens du mot. Déjà, préparant les voies, elle a voté l'expropriation du terrain sis au sommet de la côte de la Montagne, première — et l'on pourrait dire — unique entrée dans la ville pour ceux qui viennent de l'étranger. A cet endroit historique, foyer d'un cercle qui embrasse les sites anciens et actuels de la cathédrale, de l'évêché, du Séminaire, de l'Université, ainsi que du fort Saint-Louis et de la chapelle disparue de Notre-Dame de la Recouvrance, se dressera la statue du premier évêque de la Nouvelle-France. Elle dominera le grand fleuve par lequel la foi nous est venue de l'ancienne France, avec les Cartier, les Champlain et les Maisonneuve, avec les Sagard, les Viel, les Dolbeau, les Lalemant, les Brébeuf, les Chaumonot et les fils d'Offier, avec les Laval, les Saint-Valier et les de l'Aube-Rivière, avec les Marie de l'Incarnation, les Catherine de Saint-Augustin et les Marguerite Bourgeois. Sentinelle vigilante, elle dira à tout venant que cette même foi, par les œuvres de Laval et par le zèle de ses successeurs, veille toujours aux portes de la ville, et que ce n'est pas en vain car c'est le Seigneur qui, par son lieutenant, garde la cité.

Déjà, prenant l'initiative, la patriotique Société Saint-Jean-Baptiste a émis le vœu de cette consécration par un monument du souvenir de Mgr Laval. C'est « la voix du peuple » qui s'est fait entendre. Un comité de citoyens catholiques de toute nationalité, choisis parmi l'élite de la société québécoise, s'est déjà plusieurs fois réuni pour discuter le projet. Nul doute que l'idée de ce tribut à la mémoire du saint évêque sera accueillie avec joie partout où se font sentir les heureuses influences de son œuvre apostolique, c'est-à-dire dans presque tout le continent, depuis la Colombie-Anglaise jusqu'à la Nouvelle-Orléans, de l'Atlantique au grand Océan. La voix du peuple catholique ne sera que le prélude de celle de Dieu, qui — nous l'espérons — par la bouche de son Eglise infallible, donnera à cette glorification sur la terre de son serviteur, une confirmation plus glorieuse encore, en le plaçant sur nos autels.

## LES PROGRES DU CATHOLICISME EN PAYS PAIENS ET PROTESTANTS

**L'**EDITION allemande des *Missions catholiques* a publié dernièrement le résumé d'une très intéressante étude du Rév. Père Krose, de la Compagnie de Jésus, sur les plus importants systèmes de religion à la fin du XIXe siècle.

Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître les conclusions de cette étude. Il y aurait même quelque utilité à en prendre note, afin de savoir où les retrouver au besoin.

D'après l'éminent religieux, il y a dans le monde 550 millions de chrétiens et un milliard de non-chrétiens.

Des 550 millions de chrétiens, 374 habitent l'Europe ; 134, l'Amérique ; 29, l'Asie ; 8, l'Afrique ; et 4, l'Océanie.

Les chrétiens se répartissent comme suit, entre les différents systèmes religieux :

CONTINENTS	Catholiques	Protestants	Greco orthodox.	Orthod. Russes	Orientaux
Europe....	177,657,261	97,293,434	97,059,645	1,736,464	220,394
Amérique..	71,330,879	62,556,967			
Asie.....	11,513,276	1,926,108	12,034,149	436,907	2,726,053
Afrique....	3,004,563	1,663,341	53,479		3,608,466
Océanie.....	979,943	3,187,259			
<b>Totaux...</b>	<b>264,505,922</b>	<b>166,627,109</b>	<b>109,147,272</b>	<b>2,173,371</b>	<b>6,554,913</b>

Sont compris sous le nom de protestants tous les adhérents des 500 à 700 diverses dénominations chrétiennes non-catholiques de l'Occident.

Quant à la population non-chrétienne, elle se décompose en :

Juifs.....	11,037,000
Mahométans.....	202,048,240
Brahmanes ou Indous.....	210,100,000
Anciens cultes indiens.....	12,113,766
Bouddhistes.....	120,250,000
Sectateurs de Confucius et du culte des Ancêtres.....	253,000,000
Taoïstes.....	32,000,000
Shintoïstes.....	17,000,000
Fétichistes et autres païens.....	144,700,000
Autres religions.....	2,814,482

De la population totale du globe, qui d'après Yuraschke, s'élève à 1,539 millions, 35, 7% sont chrétiens, 13, 1% mahométans, 0, 7% juifs.

762,102,000 sont monothéistes, contre 776,000,000 de polythéistes.

Près de la moitié de la population totale du monde croit donc à l'unité de Dieu.

(Si nous comparons les religions l'une à l'autre, nous trouvons que l'Eglise catholique, avec ses 264,505,922 membres, est la plus nombreuse et la plus étendue. Près de la moitié des chrétiens du globe, c'est-à-dire 43, 2%, et plus du sixième de la population totale professe la religion catholique. De plus, la religion catholique est une, et non divisée en une infinité de sectes, comme le protestantisme, le mahométisme, le bouddhisme, etc.

Ainsi, en dépit de tous les efforts conjurés de ses ennemis, la religion catholique est encore à la fin du XIXe siècle répandue à travers le monde entier, et mérite seule le nom de catholique ou universelle.

Voilà, à coup sûr, une statistique bien consolante ! et propre à reconforter notre foi !

Nous sommes en retard pour consigner ici une autre bonne nouvelle, au point de vue catholique : l'abrogation de la loi d'exil promulguée en Allemagne, au mois de juillet 1872, contre les Jésuites.

Le Conseil fédéral a enfin rappelé cette loi de persécution religieuse. Les cinquante-huit plénipotentiaires nommés par les chefs des Etats confédérés, dont se compose ce conseil, ont fini par comprendre qu'il serait impolitique de résister plus longtemps aux vœux depuis longtemps exprimés par les catholiques rhénans et du Sud.

La mesure dont nous parlons rouvre en même temps les portes aux Lazaristes et aux Dames du Sacré-Cœur. Les autres ordres frappés à la suite de la loi de 1872, les Rédemptoristes et les Pères du Saint-Esprit, ont pu rentrer déjà depuis plusieurs années en Allemagne.

Désormais, les Jésuites peuvent résider en Allemagne, sans s'exposer à être ni expulsés ni internés. Mais ils n'ont pas encore le droit de fonder des établissements ou de rouvrir les anciens. Les Jésuites ne rentrent qu'individuellement. La Compagnie comme telle n'est pas encore reçue. Mais c'est un pas considérable. Le reste viendra sans doute avant longtemps. Et en attendant, les Bénédictins, les Dominicains, les Franciscains, les Rédemptoristes, les Lazaristes, etc., obtiennent de plus en plus facilement les autorisations administratives pour développer leurs couvents et leurs œuvres.

\* \*

Les catholiques allemands ont aussi remporté une autre grande victoire. Après de longs pourparlers avec Rome, un évêque des armées allemandes vient d'être nommé. C'est M. l'abbé Henry Vollma, aumônier militaire, qui a été promu à cette nouvelle position.

Mgr Vollma a adressé, le jour même de son sacre, une

lettre pastorale aux aumôniers militaires de toutes les garnisons de l'Empire allemand. Il y recommande aux aumôniers militaires de se poser chaque jour les questions suivantes :

1o Qu'attendent de nous les parents et les curés des jeunes soldats confiés à notre ministère ? 2o Qu'attend l'armée de notre action religieuse ? 3o L'Eglise, que nous demande-t-elle ? 4o Dieu, qu'attend-il de notre ministère sacerdotal militaire ?

Et tandis que cela se passe dans la Prusse protestante, en France, pays catholique, on interdit aux soldats de fréquenter les cercles que les familles chrétiennes avaient ouverts pour mettre leurs enfants à l'abri de l'impiété et de l'immoralité ; on supprime les aumôneries de marine, on chasse les religieuses garde-malades des hôpitaux militaires, on bannit le Christ des cours de justice, on bannit Dieu et la religion de toutes les écoles.

Est-ce là la revanche dont on a si longtemps rêvé ?

## ENCYCLIQUE

### Sur le 13e centenaire de saint Grégoire



A très belle encyclique *Jucunda sane* sur le 13e centenaire de saint Grégoire le Grand, datée du 12 mars, vient de nous arriver.

Pie X se réjouit que la Providence lui propose, au commencement de son pontificat, ce grand modèle et protecteur.

Il expose l'œuvre de saint Grégoire et trace le tableau de l'état de la société lors de son avènement : la civilisation romaine ruinée, les barbares dominant tout, l'Italie en proie aux Lombards, Rome menacée et troublée, l'Eglise même apparaissant à Grégoire comme un vieux navire faisant eau et prêt à la submersion. En treize ans, Grégoire restaure la vie chrétienne, la piété des fidèles, la régularité

monastique, la discipline du clergé, le pastoralat des évêques ; il maintient et accroît le patrimoine de l'Eglise, subvient aux nécessités du peuple appauvri ; vrai consul de Dieu, il étend son action à toute la société chrétienne, repousse les prétentions injustes des empereurs byzantins, les entreprises honteuses des exarques, se dresse comme le défenseur public de la justice sociale.

Ici Pie X entre dans les détails sur l'action de saint Grégoire pour la libération de l'Italie, sa patrie, pour la réorganisation ecclésiastique des Gaules, pour la conversion de l'Angleterre. Or, le changement obtenu fut l'œuvre du Très-Haut. Sans doute, Grégoire fut habile dans son gouvernement, avisé dans la conduite de ses entreprises, prudent, vigilant, laborieux ; mais le résultat obtenu dépasse la puissance humaine. Il n'eut point un système préalable de rénovation sociale ni même un vaste programme d'action apostolique, car son esprit était plein de l'idée de la fin prochaine du monde. Aussi avait-il pour principe, à cause de sa confiance en Dieu, d'employer l'exubérante richesse des moyens surnaturels.

Ces faits sont un réconfort pour Pie X. Regardant du Vatican le monde, il voit le danger : les ennemis sont innombrables ; mais il sent sous ses pieds le rocher de l'Eglise inébranlable et compte sur les promesses divines. Aussi appelle-t-il le monde à l'Eglise, qui seule peut assurer la paix de la société par l'harmonie des deux pouvoirs ecclésiastique et civil.

Il est du reste décidé, comme saint Grégoire, à défendre à tout prix les prérogatives du pontificat romain. Il reconnaît que la tâche est aujourd'hui plus difficile. Alors les peuples, rudes et ignorants, étaient avides de cette vie qu'ils reçurent de l'Eglise avec abondance.

Aujourd'hui, en pleine lumière de la civilisation chrétienne, les peuples, fatigués de cette vie, ne s'attachent plus seulement à une hérésie particulière, mais portent la hache à la racine même de l'arbre de l'Eglise. On en vient à nier tout ordre surnaturel, toute intervention de Dieu dans l'ordre de la création et du gouvernement du monde, la possibilité du miracle.

Le fondement même de la religion est ébranlé. En fait, la négation de tout principe surnaturel devient le postulat de la science critique, historique, fautive, qui efface gratuitement de l'histoire la divinité du Christ ; son incarnation ne serait pas l'œuvre de l'Esprit-Saint, sa résurrection ne viendrait pas de sa vertu propre. Tous les dogmes par suite sont niés.

Les uns, fascinés par l'apparat scientifique, perdent la foi ou la voient ébranlée : les autres, fermes dans la foi, accusent la science critique de démolitions dont elle est innocente, étant bien appliquée. Les uns et les autres se trompent, dit le pape ; en revenant à la saine philosophie, l'erreur sera évitée.

Puis Pie X détaille les résultats moraux de ces négations pour les individus et la société civile. Il décrit l'autorité civile ébranlée, incapable de réfréner l'immoralité, les peuples révolutionnés, les libertés provenant du droit naturel foulées aux pieds, la famille détruite.

Mais les temps étant plus difficiles, il est d'autant plus nécessaire de retourner au Christ ; il faut ressusciter la vie surnaturelle dans le pauvre travailleur aussi bien que dans le puissant.

Pie X trace les devoirs importants incombant aux évêques pour l'enseignement de la vérité, le gouvernement des diocèses, le rôle essentiel du prêtre et les redoutables responsabilités des évêques avant d'imposer les mains aux lévites et d'assigner les fonctions pastorales aux jeunes prêtres.

Il insiste sur l'erreur de ceux qui font des concessions à la fautive science et sur l'égarement de ceux qui négligent, en s'occupant des classes inférieures, les biens spirituels et les devoirs de la vie chrétienne.

Il montre enfin avec force comment, pour manier ces armes, le prêtre doit vivre lui-même d'une vraie vie intérieure. Les moyens à employer demeurent les mêmes malgré les différences des temps. L'Eglise offre toujours ses lumières pour guide à la science humaine, aux règles morales qui produisent la civilisation, aux beaux-arts.

Enfin, il termine en demandant aux évêques de méditer ces choses et de prier.

---

**UNION SAINT-JEAN**


---

Archevêché de Montréal, 15 avril 1904.

M. l'abbé Charles LaRocque, curé de Saint-Louis-de-France à Montréal, décédé le 15 avril, était membre de la Section d'une messe de l'Union Saint-Jean.

G. DAUTH, ptre, ch.,  
*Secrétaire de l'Union Saint-Jean.*

---

**SOCIÉTÉ D'UNE MESSE**


---

Archevêché de Montréal, 15 avril 1904.

M. l'abbé Charles LaRocque, curé de Saint-Louis-de-France à Montréal, décédé le 15 avril, était membre de la Société d'une messe.

Archevêché de Montréal, 20 avril 1904.

M. l'abbé Joseph-Octave Gadoury, curé de Salem, diocèse de Boston, décédé aujourd'hui, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan.,  
*Chancelier.*

---

**AUX PRIÈRES**


---

M. l'abbé Charles LaRocque, curé de Saint-Louis-de-France à Montréal, décédé à Montréal.

M. l'abbé J.-O. Gadoury, décédé à Salem, E.-U.

Sœur Marie-Justina, née Fidelia Duhamel, professe de cœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Montréal.

Sœur Georgianne, née Marie-Anne-Sévérine Badeaux, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Mlle Agnès Choquet, décédée à Montréal.

---